

CONSEILS DE CLASSE DU 2nd TRIMESTRE Année 2018-2019

- Arrêt des notes pour le vendredi 08 Mars.

Dates	Principale Salle A 119	Principal adjoint Salle A 217
Lundi 11 Mars	17 h 00 – 18 h 15 : 3°2 18 h 15 – 19 h 30 : 3°1	17 h 00 - 18 h 15 : 6°4 18h 15 – 19h 30 : 4°3
Mardi 12 Mars	17 h 00 - 18 h 15 : 5°3 18 h 15 - 19 h 30 : 3°3	17 h 00 – 18 h 15 : 6°1 18 h 15 – 19 h 30 : 4°1
Jeudi 14 Mars	17 h 00 - 18 h 15 : 5°4 18 h 15 - 19 h 30 : 6°5	17 h 00 – 18 h 15 : 6°3 18 h 15 – 19 h 30 : 4°4
Lundi 18 Mars	17 h 00 - 18 h 15 : 5°2 18 h 15 - 19 h 30 : 5°1	17 h 00 - 18 h 15 : 6°2 18 h 15 - 19 h 30 : 4°2

NB :

Les CPE informeront les délégués élèves des dates des conseils **par écrit** sur leurs carnets de correspondance.

Le pré-conseil devra se limiter à une durée de 15 mn où seuls les cas les plus difficiles ou confidentiels seront étudiés. Le conseil durera 60 mn.

Les bulletins doivent être remplis 48h avant la tenue du conseil de classe. Ils ne seront édités qu'après ce dernier sauf pour les enseignants qui en exprimeraient le besoin.

Les parents d'élèves et les élèves délégués sont convoqués à 17H15 pour les conseils de classe qui débutent à 17H00 ; à 18H30 pour ceux qui commencent à 18H15.

La remise des bulletins sera réalisée par les professeurs principaux lors des réunions parents professeurs (6^{ème}/4^{ème} : **Jeudi 21 Mars** – 5^{ème}/3^{ème} : **Lundi 25 Mars**).

Le Principal Adjoint
Stéphane Poitrinet